



Conférences fiscales pour les frontaliers français

Fiscalité: La déclaration d'impôt au Luxembourg pour les non-résidents 2024

MA 26.03.24 Cattenom 18h30

*Salle collée au Gymnase Charles
Péguy Route de Luxembourg,
F-57570 Cattenom*

ME 10.04.24 Algrange 19h00

*Foyer Socioculturel Ambroise Croizat
Place F. Mitterrand / rue de Lorraine,
F-57440 Algrange*

VE 19.04.24 Volmerange 18h30

*Salle des fêtes
11 rue des Ecoles, F-57330
Volmerange-les-Mines*

Les conférences aborderont principalement les aspects de la fiscalité en vigueur au Luxembourg qui concernent une bonne partie des frontaliers selon leur classe d'imposition et les différentes options offertes aux contribuables non-résidents ainsi que leurs conséquences. Les conférences porteront ensuite sur l'ensemble des déductibilités possibles (les frais de formation, les frais de déplacement, les primes d'assurance, l'épargne, le logement, les intérêts débiteurs de prêts hypothécaires, les dons, les charges extraordinaires, les frais de personnel, les frais de crèche, ...).

Cette partie sera expliquée et illustrée à l'aide d'extraits tirés du formulaire relatif à la déclaration d'impôts. Les participants auront la possibilité de poser leurs questions au terme de la présentation. La convention fiscale franco-luxembourgeoise y compris le seuil fiscal des 34 jours entre la France et le Luxembourg seront abordés en fin de réunion.

Les conférences sont ouvertes au grand public. www.frontaliers-français.lu